**Assises fédérales 2015**
**Intervention du colonel Patrick HEYRAUD,**
**Secrétaire général**

Chers collègues membres du Comité exécutif et du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les Grands Électeurs fédéraux,
Chers camarades sapeurs-pompiers,
Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir de vous retrouver tous ici ce matin. Je ne dirais pas tout à fait que vous semblez tous frais et dispos, car je vois ça et là encore quelques paupières un peu lourdes après l'inauguration de notre belle Maison hier soir. Il faut dire aussi que la fête fut à la hauteur de nos espérances, solennelle et chaleureuse à la fois. J'en profite pour remercier tout particulièrement nos 13 unions régionales qui nous ont fait partager leurs spécialités. Je vous propose de continuer avec le même esprit de fraternité, mais certes avec un peu plus de sérieux ce matin.

Rappelez-vous, il y a trois ans, aux dernières Assises fédérales, je vous disais combien notre Fédération semblait avoir le secret de l'éternelle jeunesse. Elle l'a conjugué à un feu ardent qui la propulse toujours plus loin dans l'intérêt général. Une matinée ne suffirait pas à faire le tour de ses activités. Donc, ce matin pour vous qui venez d'accepter la mission de Grand Électeur pour les 3 années à venir, je vais tenter de répondre à trois simples questions :
*Qui êtes-vous ? Pour porter quels dossiers? Avec quelles forces ?*
Je vous laisserai la parole ensuite puis, comme nous aurons tous beaucoup parlé ou écouté, nous ferons une pause bien méritée. Ce sera enfin le temps d'entamer la 2e partie de cette matinée, consacrée à la présentation des candidats aux conseils d'administration de la Fédération et de l'Œuvre des pupilles, ainsi qu'à la présidence fédérale.

## *I. Alors qui êtes-vous et pour quel engagement ?*

### A. Être Grand électeur….

Je commence donc par une question : savez-vous pourquoi vous êtes là, ce matin ? D'accord, c'est parce que vous êtes l'un ou l'UNE des 422 Grands électeurs de la Fédération désignés par vos UD.
*Mais qui êtes-vous ?*

J'ai le regret de le dire, Mesdames, que vous êtes peu nombreuses : seulement 13 parmi nous. Alors, Messieurs, permettez-moi, en votre nom à tous, d'adresser un coup de chapeau à nos collègues féminines et, par leur intermédiaire, aux 14 % de femmes sapeurs-pompiers.
Parmi vous, il y a notamment 6 Fabrice, 9 Éric, 12 Michel, 16 Patrick, et 22 Philippe… Mais un seul Jésus, une seule Amandine, une seule Sandra et oui : DEUX Véronique.

Vous représentez nos 13 régions fédérales, couvrant ainsi toute la France, départements d'outre-mer compris. Vous êtes nommés par région au prorata du nombre d'adhérents actifs. C'est pourquoi le nombre global de Grands Électeurs est recalculé à chaque élection. Et, j'ai le plaisir de constater, car cela signifie que nos adhérents ont augmenté depuis, que vous êtes ainsi 6 de plus qu'il y a trois ans. Cela peut sembler un petit nombre sur 422, mais derrière, ce sont près de 3 000 adhérents en plus !

Eh oui, chacun d'entre vous représente 500 camarades à lui tout seul. Il y aurait de quoi devenir schizophrène, mais vous semblez très bien le vivre. Avec raison, car c'est à la fois une responsabilité et un honneur.

La majorité d'entre vous a été élue ou nommée selon des modalités propres à son union départementale. D'autres sont membres de droit : PUD, PUR, administrateurs fédéraux non renouvelables dans cette mandature, ainsi que, par région, un médecin-chef et un DDSIS, ces derniers représentant ainsi la coproduction entre l'associatif et le service public.
En point commun – et quel point : une ancre, oui ! - : Vous êtes tous sapeurs-pompiers actifs, professionnels comme volontaires. Tous les grades sont représentés – du sapeur au colonel. Je regrette à ce propos qu'il n'y ait que deux sapeurs…

Ceci dit, si vous portez tous la même tenue, vous n'êtes pas pour autant uniformes. Ce serait une lapalissade de dire que chacun d'entre vous a son caractère, ses attentes, ses convictions. C'est tant mieux, car ce sont de vos différences qu'est issue la force de notre réseau !

Vous avez toutefois un amarrage, un lien commun : vos valeurs. Celles des sapeurs-pompiers. La solidarité, le don de soi, l'humanisme, l'éthique, la générosité. Les valeurs républicaines sont en effet notre moteur. De l'intangible, mais qui a une traduction très concrète et quotidienne dans votre engagement opérationnel comme associatif. À cela s'ajoute un « plus » à la Fédération : une croyance quasi viscérale en notre modèle de sécurité civile, hybride et unique, et la volonté d'œuvrer dans l'intérêt général. Cette intime conviction nous permet de transcender nos ego, nos ambitions, nos intérêts personnels.
C'est bien en cela que vous êtes, et que nous sommes tous, les héritiers des 93 sapeurs-pompiers de Vailly-sur-Aisne qui, en 1881, ont voulu créer un « faisceau fraternel », jetant ainsi les fondements de notre réseau fédéral.

J'ai commencé tout à l'heure en disant que vous étiez là parce que vous êtes un Grand Électeur. Mais avant tout, vous êtes surtout l'un ou l'une des ADHÉRENTS à la Fédération.

### *B. C'est être adhérent…*

Et ce n'est pas rien ! Être adhérent à la Fédération, c'est déjà vouloir s'impliquer, ne serait-ce qu'un tout petit peu. C'est rejoindre le « faisceau fraternel » qui est passé – excusez du peu ! – de 93 membres à 266 439 membres en 133 ans ! Connaissez-vous une association qui peut s'enorgueillir d'une telle progression ? Et celle-ci continue.
JEAN-LUC PERUSIN, notre vice-président en charge du réseau et DOMINIQUE TURC, notre trésorier, s'en réjouissent autant que moi, car cela témoigne de la vitalité de notre réseau.

Celui-ci rassemble tous les membres de notre communauté, sans distinction de grades ni de statuts. Du sapeur-pompier actif aux personnels de nos amicales, de nos unions et de nos entités nationales, en passant par les Pats, les pompiers privés, la BSPP et le BMPM, les UIISC, chacun peut s'y reconnaître et trouver sa place et ce, « de 7 à 77 ans » selon la formule consacrée. On peut y entrer dès notre adolescence, en devenant Jeune sapeur-pompier, et y rester comme Ancien une fois nos tempes devenues grises voire carrément dégarnies. Telle est l'universalité fédérale !

Celle-ci se retrouve même dans nos murs parisiens, et pour certains d'entre vous dans leurs départements. Eh oui, je pense à la Maison des sapeurs-pompiers de France. Cette maison, j'y tiens, est la vôtre, celle de vos collègues, de leur famille, de nos bénévoles, de nos salariés, de tous les membres de notre communauté. C'est pourquoi nous l'avons voulu capable de recevoir encore

mieux et davantage de personnes, et ainsi renforcer les liens fraternels entre tous nos adhérents.

Cette action n'a pas été la seule en ce sens depuis 2013. Pour vous citer un exemple parmi d'autres : celui des PATS. Ces personnels ont désormais toute leur place dans la vie et les réflexions fédérales via une charte et une commission dédiée créées en 2013. Un outil de communication a aussi été créé pour les inciter à adhérer – car beaucoup ignorent qu'ils le peuvent, via les unions et les amicales. De manière plus globale, j'en profite pour rappeler qu'un fil twitter et des pages Facebook, dont une toute spécifique pour nos JSP, ont aussi été créées pour renforcer les échanges et les liens au sein de notre communauté. Nos Anciens sont également l'objet de nos attentions. Sous l'œil attentif de notre directeur des publications, Éric FLORES, leur magazine l'*ASP mag'* les informe tous les trimestres avec fidélité, et nous œuvrons pour qu'ils soient associés au projet en cours de création d'une réserve citoyenne de sécurité civile.

Mais je m'égare. Je parlais du faisceau fraternel dont vous faites partie. Celui-ci s'est organisé au sein d'un réseau structuré et reconnu. Celui-ci, vous le connaissez, car c'est votre quotidien. Mais laissez-moi en rappeler les grandes lignes.

Votre réseau associatif fédéral est une pyramide. Il nous regroupe à titre individuel au sein de 7250 amicales, 98 UD et 13 UR, qui maillent le territoire comme nos casernes. Le tout est indissociable de la Fédération, tête de pont du réseau avec, à ses côtés, notre Œuvre des pupilles orphelins et notre Mutuelle nationale sur lesquelles nous reviendrons plus tard.

Votre Fédération, a vu ainsi son rôle inscrit dans le marbre de la République par la loi 20 juillet 2011. Elle est une force de frappe et le fer de lance de notre communauté dont nous pouvons être fiers. Elle est ce que nous en faisons ensemble. Son action se forge sur trois mots : démocratique, collégiale et participative. Et, en tant que Grand électeur, vous avez un rôle bien évidemment à y jouer.

## C- C'est constituer le COLLEGE FEDERAL

J'insisterai sur 2 points :
- <u>En premier lieu, vous avez un rôle de proximité quasi quotidien</u>. Pour prendre une image, je dirais que vous êtes à la fois huile de moteur et courroie de transmission entre les échelons fédéraux. Vous êtes le premier échelon de réponse sur le terrain en cas de difficultés, en complément des présidents d'unions et ce, sans attendre la FNSPF, qui ne peut répondre à tout. En outre, vous portez la voix de vos collègues auprès de vos présidents d'unions, des administrateurs fédéraux ou même, si vous le souhaitez, du comité exécutif. C'est dans cet esprit que vous avez d'ailleurs été sollicité par notre président-candidat pour sa plateforme. Cette mission est essentielle, car elle permet d'être au plus près du terrain. Et, dans un mouvement inverse, vous relayez et expliquez les actions fédérales auprès de vos pairs.
- <u>En deuxième lieu, vous détenez un pouvoir décisionnaire au niveau national</u>. Vous votez en effet les grandes orientations fédérales, ainsi que les rapports financiers et moraux lors de l'assemblée générale. Par cet acte, vous exprimez votre avis sur la gestion et l'activité fédérales. En outre, n'oubliez pas que, parmi vous, se trouvent également les PUD et PUR, mais aussi les administrateurs fédéraux, les futurs membres du comité exécutif et même le président.

*Et voici ce qui vous attend…*

Pour mémoire, l'action fédérale se construit du local au national et inversement, dans un mouvement continu.

Au 1er niveau : les sapeurs-pompiers eux-mêmes et l'amicale, qui est le 1er lieu de rassemblement et de relais des SP.
Au 2e niveau : les unions départementales, au rôle plus politique, défendent la voix des SP auprès des autorités locales : DDSIS, président et élus du CASDIS, préfet, mais aussi au sein des CATSIS et des CCDSPV. Leur rôle est complété et élargi par les unions régionales et leur président.
Passons au niveau national fédéral : les groupes de travail fédéraux et les 24 commissions catégorielles et spécialisées, soit plus de 500 personnes, qui apportent leurs expertises, effectuent un travail remarquable de conseils techniques, d'avis et de propositions, avec bien sûr le soutien efficace des 23 salariés permanents de la FNSPF qui vous et nous accompagne au quotidien.
- Le conseil d'administration propose et valide les grandes prises de décision, et assure, tout au long de l'année, un suivi incomparable des dossiers, projets, commissions… Ses 43 membres -au moins 1 par région, sont issus des grands électeurs et élus par moitié tous les 3 ans. Vous découvrirez tout à l'heure donc les 21 candidats au mandat 2015-2021.
- le comité exécutif : proposé au CA par le président, il pilote l'action fédérale au quotidien, veille aux intérêts des sapeurs-pompiers, et rend compte de ses décisions au Conseil d'administration.
- le président, enfin, que vous élirez en septembre prochain pour un mandat de 3 ans, le « commandant de bord » qui représente la Fédération, veille à la mise en œuvre des grandes orientations et à l'exécution des décisions prises par le Comité exécutif et le Conseil d'administration sur proposition des commissions.

Je ne peux bien évidemment terminer ce tour rapide sans vous redonner les 3 dates clés :
- 24 septembre : élections de la moitié renouvelable du CA de la FNSPF et de l'ODP. A noter absolument dans vos agendas, car le taux de participation est essentiel !
- 25 septembre : élection du président
- 22 octobre installation du CA et prise de fonction du président de la FNSPF.

*Mesdames et Messieurs,*
*Vous êtes donc Grand électeur. Adhérent fédéral. Porté par des valeurs et l'intérêt général. À la fois militants, artisans et relais du local au national et du national au local, vous êtes des acteurs essentiels de l'action fédérale.*
*Et de l'action, croyez-moi, il y en a ! Il y a trois ans, vous nous aviez donné mandat pour décliner les 18 engagements de notre président. Où en est-on aujourd'hui ? Je ne vais pas revenir sur chaque point qui vous est détaillé dans le rapport remis dans vos mallettes, mais juste m'arrêter un instant sur quelques-uns d'entre eux.*

## *II. Où en est-on : bilan politique de trois ans de mandat*

Je vais commencer par un constat. Les sapeurs-pompiers effectuent plus de 4,3 millions d'interventions par an, portent secours à 3,4 millions de personnes, répondant à plus de 24 millions d'appel 24/24, 7 jours sur 7. 99 % de la population nous fait confiance. L'efficacité et la force de notre dispositif de secours sont reconnues au plus haut sommet de l'Etat. La preuve dans ce petit medley vidéo.

Avec toute cette confiance et toutes ces grandes déclarations, on pourrait penser que tout va bien dans le meilleur des mondes pour notre organisation, nos ressources humaines et nos missions. Je vois déjà certains d'entre vous réagir. Le-Pas-de-Calais pense à son hélicoptère de sécurité civile supprimé ; les montagnards aux relations avec les gendarmes ; le Doubs, aux ambulanciers privés ; le Calvados aux casernes menacés de fermeture, et nombre d'entre vous à leurs effectifs en baisse. Force est de constater qu'il reste encore à parcourir du chemin alors même que les besoins de

protection de la population augmentent. Face à la contrainte des finances publiques, aux mutations de l'organisation territoriales, aux appétits des uns et des autres, nous refusons de voir nos volontaires servir de variables d'ajustement, d'être les sous-traitants de la Santé, d'être écartés des réflexions nationales et, in fine, de voir notre couverture opérationnelle menacée. Certains pourraient nous trouver exigeants, nous, nous pensons secours, protection et intérêt général. Mesdames et Messieurs, mon propos n'est bien évidemment pas d'être défaitiste. Et s'il est parfois plus facile de voir le verre à moitié vide, regardons tout de même en arrière.

Il y a trois ans, notre président avait fixé pour objectif d'ancrer davantage notre modèle de secours dans les territoires et de définir les concepts d'une sécurité civile opérationnelle et humaniste. Je peux dire que nous avons bien avancé sur ce chemin, non sans y rencontrer de sacrés cailloux, je peux vous le dire ! Mais vous connaissez la force et la ténacité de votre Fédération : un caillou, ça se casse, se contourne ou se déplace. Cela n'a pas été sans éclats de voix, négociations, et travaux de notre côté. Rappelez-vous notre appel au gel des relations avec le SAMU il y a tout juste un an ; notre colère face au manque de considération et de reconnaissance ; notre cri d'alarme sur les effets des fermetures des casernes sur nos effectifs de volontaires déjà affaiblis. Sans parler de nos contributions : les 18 propositions pour mettre en œuvre l'engagement présidentiel de soins d'urgence en moins de 30 minutes, les propositions sur la place des sapeurs-pompiers dans la future organisation territoriale…

*Où en est-on aujourd'hui ?*

Nous avions pris l'engagement d'anticiper l'évolution du profil du sapeur-pompier, en renforçant la complémentarité entre professionnels et volontaires.
Obtenu – je ne dirais pas aux forceps mais presque, *l'Engagement pour le volontariat* est un acte fort de tous les acteurs de la gouvernance des Sdis qui les oblige. Elargissement du recrutement, souplesse dans la formation, revalorisation annuelle des indemnités horaires selon l'inflation : plus des ¾ des dispositions nationales nécessaires pour la déclinaison de ces mesures sont finalisées. Je peux vous dire que pour cela, la Fédération a « mouillé sa chemise ». Notre collègue JACQUES PERRIN, vice-président en charge du volontariat, peut en attester ! Soyons clair : celle-ci n'est pas encore achevée et il existe encore des décalages entre l'ambition exprimée au niveau national et la réalité sur le terrain.

Sur les 25 mesures, je vais m'arrêter sur 3 d'entre elles.
En premier, le recrutement. La suppression des conditions de taille et l'ouverture de l'engagement aux étudiants en médecine sont des mesures de bon sens enfin réalisées. En outre, pour la 1ere fois depuis des années, a été lancée une grande campagne nationale de communication par le ministère en lien avec la Fédération. Vous êtes nombreux à l'avoir relayée dans vos départements et je vous invite à faire de même pour sa réédition prochaine. Par ailleurs, la Fédération a rendu un rapport sur l'élargissement de la place des femmes dans nos SIS en février dernier. Cette réflexion est désormais au niveau ministériel. D'autres pistes sont en cours.

En 2e mesure, la priorité donnée à nos sections de JSP qui sont, pour reprendre les mots de notre président, une triple école de la vie, de la citoyenneté et de nos savoir-faire. Je peux vous dire que, pour eux, CELINE GUILBERT n'a pas ménagé son énergie ! La venue du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur au Rassemblement national des JSP à Mende l'année dernière, était un moment unique pour ces jeunes et un signe fort de reconnaissance. Sans oublier, très concrètement, l'obtention de l'équivalence SSSIAP 1 pour les JSP, le démarrage de la co-production Sdis-Unions, la dispense de maintien des acquis et l'équivalence d'animateur qualifié Jeunesse et sport pour leurs animateurs. A cela s'ajoutera bientôt la réforme de la formation des JSP, dont on attend la parution à

la rentrée, et la promotion des JSP auprès des collégiens et lycéens prévue par la convention en préparation entre les ministères de l'Intérieur et de l'Education nationale.

La 3e mesure est particulièrement d'actualité. En effet, et j'ai le plaisir de vous le dire, la convention cadre nationale sera signée le 15 juillet pour donner aux SPV un accès privilégié aux logements sociaux situés à proximité de leur centre.
Les discussions ont été entamées il y a plus d'un an avec le ministère du Logement et l'Union sociale pour l'habitat ! Je vous encourage désormais à faire connaitre cette possibilité auprès de vos collègues, à favoriser la déclinaison locale de ce dispositif et à veiller à son suivi.

Deux dossiers majeurs restent à résoudre. D'abord, celui de la PFR. Le système de gestion de cette mesure phare de fidélisation et de reconnaissance doit évoluer, des ajustements sont envisageables. Pour autant, nous refusons qu'il soit bouleversé et mis à l'encan pour des économies dérisoires et à court terme. C'est pourquoi nous devons rester fortement mobilisés sur ce dossier.

Ensuite, la révision de la directive européenne sur le temps de travail. Ce chantier a été suspendu à Bruxelles mais il vient de redémarrer. 10e mesure de l'Engagement pour le volontariat, il s'agit d'obtenir écrit noir sur blanc, vous le savez, l'exclusion de nos volontaires de son champs d'application. La position française a été clairement exprimée par le Président de la République et nous pouvons nous en féliciter. En complément, nous poursuivons les contacts avec la Commission européenne et nos homologues. En particulier, nous avons renforcé les liens avec les fédérations allemandes et autrichiennes et le CTIF, sous la houlette de CHRISTOPHE MARCHAL, chargé des relations internationales au sein du comité exécutif.

Pour l'instant, la directive européenne actuelle a déjà un impact sur nos Sdis, en réduisant le temps de garde des SPP, et, par ricochet, sur nos SPV. Ce lien de cause à effet n'est pas admissible et rend d'autant plus indispensable le renforcement du volontariat et de la complémentarité entre tous.

Dans cet esprit, nous avons d'ailleurs lancé des travaux il y a un an entre les commissions fédérales sur la mixité entre SPV et SPP. La Fédération a aussi participé à une étude sur ce sujet au niveau européen.

Cela m'amène aux dossiers SPP. Disons-le franchement : ils avancent avec une lenteur de tortue. Lancée en 2013 entre la DGSCGC, la Fédération et plusieurs organisations syndicales, la clause de revoyure de la réforme de la filière est entre les mains des administrations centrales mais rien ne sort… De même, les projets de décrets relatif aux infirmiers, médecins et pharmaciens élaborés en lien avec la DGSCGC restent en cours d'examen interministériel ou de procédure consultative. Enfin, le projet actuel de réforme des emplois supérieurs de direction n'est pas compatible avec le renforcement, voulu par le ministre de l'Intérieur, du rôle de l'Etat dans le pilotage des Sdis dans le cadre de la gouvernance partagée.

Mesdames et Messieurs, ma transition est toute faite pour vous parler justement de la gouvernance des services d'incendie et de secours, autre axe d'action sur lequel nous nous sommes engagé autour d'Éric (Faure).

Dès 2012, notre président a interpellé Manuel Valls alors ministre de l'Intérieur, sur la nécessité d'avoir « plus d'Etat auprès des élus de Sdis, et plus d'élus des Sdis auprès de l'Etat ». La réforme de l'architecture territoriale engagée par le gouvernement rend d'autant plus prégnante cette demande. L'année dernière, nous avons fait entendre avec succès nos propositions sur la place des sapeurs-pompiers dans la nouvelle organisation territoriale. Bernard Cazeneuve s'est en effet engagé

à renforcer la compétence partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales et à réformer la gouvernance. Bien évidemment, nous suivons avec la plus grande attention l'examen du projet de loi relative à la nouvelle organisation territoriale. C'est ainsi que nous pouvons nous féliciter de la mise en échec d'un projet d'amendement visant à « conseil-généraliser » les SDIS. De même, nous avons obtenu l'adoption d'un amendement visant à autoriser le transfert aux EPCI des contributions communales aux budgets des Sdis. Enfin, nous sommes en train de relancer les relations avec les nouveaux présidents de l'AMF et de l'ADF.

Enfin, je ne pourrais terminer cette partie sans évoquer le cœur de mission de nos Sdis et notre principal enjeu opérationnel, le secours d'urgence aux personnes. En 2013, nous étions dans une dynamique d'opposition forte entre les Sdis et les SAMU. Le summum a été atteint en juin 2014, entrainant notre appel au gel des relations avec les Samu hors opérationnel. PATRICK HERTGEN, vice-président en charge de ce dossier et du SSSM, peut vous dire combien cela a fait des remous aussi bien dans les médias qu'à la Santé ! Remous salutaires car depuis, le dialogue a été renoué et la mission IGA / IGAS a rendu son évaluation tant attendue sur la mise en œuvre du Référentiel. Cela a servi de base de travail et de concertation pour nos travaux avec les urgentistes hospitaliers au sein du comité national de suivi. La circulaire qui en découle est enfin parue jeudi dernier, enfin signée par les deux ministres. C'est tout récent ! Entre autres avancées, elle confirme la compétence et le rôle de nos médecins et de nos infirmiers dans l'urgence, tout comme le rôle du COS. Ce dernier point qui a longtemps constitué un véritable écueil, a aussi été rappelé avec limpidité par le ministre de dans la circulaire envoyée aux préfets du 26 mai qui stipule que « Les logiques concurrentielles n'ont aucune place lorsqu'il s'agit de prendre en charge les victimes ». Ce rappel s'applique également sur un autre point qui nous irrite régulièrement: le secours d'urgence aux personnes en montagne. Là aussi, je peux vous dire que nous exerçons la plus grande vigilance quant au respect de la circulaire du 6 juin 2011. La prochaine réunion du groupe technique national d'appui est prévue le 30 juin : je vous invite à faire connaître vos difficultés à vos référents fédéraux, Jean-Pierre PIC et Philippe PATHOUX.

*Chers collègues, la voix des sapeurs-pompiers porte haut et clair. Cette voix ne s'arrête pas aux portes des décideurs. Car les sapeurs-pompiers, par le biais de vos unions et amicales, ont à cœur de transmettre et diffuser aussi leurs expertises et leurs valeurs auprès du grand public et de notre communauté elle-même. Là aussi, et je sais que nombre d'entre vous le font déjà, vous pouvez en devenir militants, artisans et relais du local au national et du national au local.*

## *III. La force d'un réseau*

Aller vers le public est habituel pour les sapeurs-pompiers. Plus qu'une démarche naturelle, c'est un engagement sociétal, encouragé et accompagné par votre Fédération. J'en veux pour preuve tout le travail accompli par notre Chère Céline et son groupe de travail, créé il y a seulement deux ans pour promouvoir la culture de sécurité civile. En voici quelques-unes en images…

Vous avez pu reconnaître la famille Zzzoups. N'hésitez pas à la faire vôtre et les utiliser auprès du public, il y a de nouveaux épisodes ! Vous verrez d'ailleurs dans la salle de cocktail, que les Zzzoups sortent du web... Autre action : la campagne contre le risque d'incendie domestique. Lancée par la Fédération lors du dernier congrès national, elle a été amplifiée lorsque les ministères du Logement et de l'Intérieur nous ont demandé de s'y associer. Je vous encourage à continuer de la relayer dans vos unions et amicales, les Français sont encore loin d'être « bien équipés et bien protégés », ni même encore convaincus de la nécessité de le faire !! Vous avez aussi vu un parrain aussi médiatique

qu'il est sympathique, Stéphane Plaza. L'animateur télé a non seulement accepté d'être le parrain de toutes nos actions de prévention des accidents de la vie courante mais c'est un parrain investi, qui ne rate pas une occasion dans ses émissions de faire passer nos messages de prévention.

Les plus observateurs d'entre vous auront remarqué que ces campagnes de prévention sont signées des sapeurs-pompiers de France et non du logo fédéral. Ces actions sont en effet un bon moyen de faire connaitre l'expertise des sapeurs-pompiers en matière de prévention. Autre enjeu complémentaire : plus la population saura éviter les risques de la vie courante ou adopter les bons comportements, moins il y aura d'accidents et moins nos Sdis seront sollicités. De l'associatif à l'opérationnel : le même esprit de service au public. Il faut citer aussi dans cette démarche nos 94 unions qui, grâce à l'agrément fédéral, forment plus de 90 000 personnes au PSC1 chaque année. Une action qui va en s'amplifiant, avec la formation des engagés du service civique obtenue en remportant pour la 3e fois le marché public. Une formation qui est aussi porteuse de sens dans le cadre de la priorité donnée à la jeunesse dans les 18 engagements de notre président.

Les actions d'ouverture vers la jeunesse se sont en effet multipliées. L'objectif est double : faire naître des vocations et transmettre nos valeurs citoyennes. Ainsi, entre autres, la Fédération s'implique pour développer le dispositif du service civique au sein de nos unions et des Sdis. Nous contribuons aussi à la réflexion nationale concernant son élargissement à 150 000 jeunes et avons accompagné la création du service civique adapté expérimenté depuis février dans trois SDIS lorrains. Par ailleurs, un partenariat est en cours avec les Scouts et Guides de France, pour initier les liens entre nos JSP et eux. Un autre partenariat est également sur les rails avec la Fondation des Apprentis d'Auteuil, afin d'y développer les sections de JSP dans leurs établissements scolaires. Enfin, nous avons également participé à la refonte du bac pro « Sécurité prévention », devenu bac pro « Métiers de la sécurité » depuis la rentrée 2014.

Grand public, Jeunesse : les occasions ne manquent pas de leur faire connaître nos valeurs et diffuser cet esprit citoyen et convivial qui anime notre communauté.

Dans notre réseau associatif, nous avons aussi de nombreux moments privilégiés pour faire vivre nos valeurs et renforcer les liens entre nous. Le sport, en particulier, réunit toutes les générations, efface tous les grades, les statuts, les catégories, fait le lien entre l'associatif et l'opérationnel, entre les unions et les Sdis et, enfin, invite au dépassement de soi, entretient l'esprit d'équipe, la solidarité, la convivialité, au respect de l'autre.

Chers collègues, ce sont ainsi près de 20 compétitions nationales qui sont organisées chaque année sous l'égide fédérale. Elles réunissent plus de 11 000 Athlètes et mobilisent 5 000 bénévoles pour les organiser. Et beaucoup plus aux niveaux régional, départemental et local ! Pour faciliter leur organisation, la charte de parrainage de l'organisateur sportif a été refondue et des réflexions sont en cours avec les associations sportives sapeurs-pompiers. En 2013, nous avons vécu un moment mémorable en organisant la FINAT en Guadeloupe. Cela n'aurait pu se faire sans une implication accrue de la Fédération. Je vais laisser parler les images…

### *B. Le ciment : social et solidarité*

J'en viens aux dernières minutes de ma prise de parole, pour aborder ce qui me tient le plus à cœur, l'entraide et la solidarité. Elle est la quintessence de notre réseau, son âme et son ciment. Cela passe par une foultitude d'actions que chacun de nous peut apporter.

Pour cela, j'aimerais tout particulièrement adresser un coup de chapeau à nos « chevilles ouvrières » : référents sociaux des amicales, délégués sociaux départementaux, assistantes sociales et PUD. Ils effectuent un travail remarquable au quotidien. D'ailleurs, pour les aider dans leur mission, nos trois institutions nationales organisent désormais ensemble le séminaire annuel des délégués sociaux et renforcent leur synergie. Une nécessité, car la crise économique et sociale appelle plus que jamais à l'entraide.

Notre vice-président chargé du social, PHILIPPE HUGUENET, comme ANTOINE HUBERT à qui il a succédé, pourrait largement vous en parler. Devant des situations de détresse exceptionnelle, la générosité de nos seules amicales et unions ne suffisent pas toujours. C'est là qu'intervient Solidarité Familles, le fonds d'entraide de nos 3 structures. Plus de 53 familles en ont bénéficié ces 3 dernières années. Son efficacité a été renforcée par la création d'un guichet unique pour les demandes. Je vais vous dire une chose : le 18 juillet dernier, à Saint Jean Pied de Port, lorsque nous avons pu remettre avec mon ami Claude VIDAL une aide exceptionnelle aux sinistrés de récentes inondations, j'étais touché d'appartenir à un réseau capable de réagir aussi vite et avec autant de cœur.

Du cœur, il en faut « un grand comme ça » lorsque le pire survient. C'est alors toute la communauté qui réagit, du camarade jusqu'à l'Œuvre des pupilles orphelins. Pour vous en parler, je passe la parole à son premier vice-président, mon cher Bernard.

*Intervention Bernard FRANOZ, premier vice-président de l'ODP*
*Intervention Antoine HUBERT, président de la MNSPF*

*Conclusion*
Mesdames et Messieurs, chers collègues, je m'arrête là. J'aurais pu vous parler aussi des partenariats qui permettent notamment de développer les actions vers le public, ou de faire bénéficier nos adhérents et notre réseau de tarifs privilégiés, ou encore de générer des reversements à l'ODP. J'aurais pu également vous parler de ce lien très visuel qu'est le bloc marque sapeurs-pompiers de France, qui a été intégré dans les logos de nos institutions et que plusieurs unions ont aussi adopté. J'aurais pu vous parler de l'IFRASEC, le cercle de réflexion qui prend de plus en plus son envol….

Vous l'avez entendu, le travail ne manque pas au sein du réseau. Un travail souvent de l'ombre, fait sans bruit et avec une générosité et souvent une passion sans faille. Il est réalisé grâce à votre mobilisation, votre conviction, votre engagement. Chacun selon vos possibilités, vos passions, aussi précieux s'il se réalise à hauteur d'une amicale, d'un département, d'une région que d'une Nation. Merci à tous. Je souhaite également associer à ce remerciement les personnels l'UES mais aussi de l'ODP et de la MNSPF, pour leur propre engagement à nos côtés. Merci à vous aussi.

Certain pourrait penser que la communauté des sapeurs-pompiers ne s'occupe que de ses droits et intérêts et de ses préoccupations. Ce serait faire totalement fausse route. A l'instar de l'élan qui vous porte à aller au-devant d'une victime en intervention, votre réseau associatif se porte au-devant de vos camarades, de vos proches, de nos jeunes et de la population. De l'opérationnel à l'associatif, il n'y a pas de frontière. Ce sont les mêmes faces d'une seule pièce, celle de l'engagement du cœur.

Alors, merci de votre engagement de Grand Electeur, soyez fier de l'être, faites-le connaître et n'oubliez pas qu'il vous engage envers notre communauté.

Je vous remercie.

Patrick Heyraud, Secrétaire général